



PRO-A

RECONVERSION OU PROMOTION PAR ALTERNANCE

Entreprises de désinfection, désinsectisation et
dératisation

Former

BÉNÉFICIEZ DE **SOLUTIONS** POUR ACCOMPAGNER
LA **MONTÉE EN COMPÉTENCES** DE VOS SALARIÉS !

La reconversion ou promotion par
alternance - Pro-A, un dispositif adapté
pour :

- développer les compétences de vos salariés en lien avec les évolutions du marché ;
- qualifier les salariés à de nouvelles fonctions ou de nouveaux métiers ;
- former plutôt que recruter.

1 Bénéficiaires

Les salariés **titulaires au plus d'un Bac +2** et :

- en **contrat à durée indéterminée** (CDI) ;
- ou placés en **activité partielle** ;
- ou en **contrat unique d'insertion-CDI**.

Aucune condition d'ancienneté n'est exigée !

2 Formations éligibles

Des formations en alternance permettant d'obtenir :

- une **certification professionnelle identifiée par votre branche professionnelle** comme répondant aux évolutions du marché (voir le détail p.2) ;
- le socle de connaissances et de compétences (**Certificat CléA** ou **CléA numérique**).



À noter :

Il est possible d'effectuer une Validation des acquis de l'expérience (VAE) en articulation ou non avec la formation pour réduire la durée du parcours de formation.

3

Démarches

Trois étapes pour mettre en œuvre la Pro-A :

1

vous identifiez, en lien avec le salarié, la formation appropriée à vos besoins dans la liste de votre branche ;

2

vous recherchez un organisme proposant cette formation sur votre territoire ;

3

vous formalisez, avec l'appui d'Opco EP, le parcours Pro-A sur le formulaire Cerfa et adressez votre demande de financement à proa@opcoep.fr



Des outils pour vous accompagner à
chacune de ces étapes :

- **Fiche dispositif Entreprise**
- **Fiche dispositif Salarié**
- **Formulaire Cerfa et Notice**
- **Fiche « Cerfa commenté »**
- **Critères de financement de votre branche professionnelle.**

Plus d'informations :
opcoep.fr

Opco des Entreprises de Proximité,
votre allié au quotidien.

4 Liste des certifications professionnelles

Votre branche professionnelle a identifié de nombreuses formations répondant aux besoins d'adaptation des entreprises aux évolutions du marché.

Ainsi, peuvent être financées dans le cadre de la Pro-A les formations visant les certifications professionnelles suivantes :

LIBELLÉ DE LA CERTIFICATION	
CAP Agent d'assainissement et de collecte des déchets liquides spéciaux 🔄	Titre Responsable de projets eau, hygiène et assainissement*
Titre Conducteur de matériel de collecte ou de nettoyage ou assainissement 🔄	Licence professionnelle Mention qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement 🔄
Titre pro Conducteur de transport routier de marchandises sur porteur 🔄	Titre Responsable de la gestion des ressources humaines*
Titre pro Canalisateur 🔄	Titre Responsable marketing et communication 🔄
Titre Tuyauteur industriel 🔄	Titre Responsable du développement commercial 🔄
Baccalauréat professionnel Gestion des pollutions et protection de l'environnement 🔄	Titre Responsable qualité sécurité environnement 🔄
Baccalauréat professionnel Hygiène propreté stérilisation 🔄	Titre pro Ingénieur spécialisé eau et génie civil 🔄
BTS Métiers des services à l'environnement 🔄	CAP Agent de propreté et d'hygiène 🔄
BTS Gestion de la PME 🔄	CAP Montage en installations thermiques 🔄
BTS Communication 🔄	Titre Gestionnaire de l'administration des ventes 🔄
BTS Comptabilité et gestion 🔄	Titre Responsable de développement commercial*
BTS Management commercial opérationnel 🔄	Titre Responsable du développement et du pilotage commercial 🔄
BTS Négociation digitalisation de la relation client 🔄	Licence pro Métiers du marketing opérationnel 🔄
BTS Support à l'action managériale 🔄	Titre Manager de la stratégie et de la performance commerciale 🔄
BTS Gestion des transports et logistique associée 🔄	CQP Technicien applicateur spécialisé dans la maîtrise des nuisibles 🔄
BTS Maintenance des systèmes de production 🔄	BAC PRO - Logistique 🔄
DUT Spécialité qualité, logistique industrielle et organisation (QLIO) 🔄	DUT - Gestion logistique et transport 🔄
BTS Métiers de l'eau 🔄	Certification Socle de compétences et de connaissances professionnelles (CléA) 🔄
DUT Hygiène, sécurité, environnement (HSE) 🔄	Certification Socle de connaissances et de compétences professionnelles numérique (CléA Numérique) 🔄

* en attente de renouvellement

5 Conditions de mise en œuvre

Durée du parcours Pro-A	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 6 et 12 mois en principe ; • Jusqu'à 36 mois pour certains jeunes non qualifiés et bénéficiaires de minima sociaux.
Durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 15 % et 40 % de la durée totale de Pro-A avec un minimum de 150 heures.
Possibilité de formation en partie hors temps de travail	Avec l'accord écrit du salarié et dans la limite fixée par un accord d'entreprise ou de 30 heures par an et par salarié (si convention de forfait en jours ou en heures sur l'année : limite fixée à 2 % du forfait).

NB : les durées minimales ne sont pas applicables à la VAE et aux formations visant «CléA» et «CléA numérique».